

mais qui, changeant de direction, allait devenir l'un des savants les plus remarquables de la Congrégation, le P. Bernard Lamy. Le 3 juin 1664, permission est donnée « d'aller à « Meaux (1) visiter l'Evêque », et, le 15 du même mois, d'y retourner pour « recevoir le diaconat ». Sans doute, la fin de l'année ne fut pas ce que réclamaient les ordinations reçues et les promesses attendries du début, car le P. Boutier s'empressa d'annoncer sa décision à M. de Marillat, lequel revint, le 5 octobre 1664, « contre son plaisir « quérir Monsieur son fils (2) ». Le Père Econome consigne le motif sur son registre : « Nous l'avons renvoyé, et lui avons rendu 36 livres, qu'il avait avancées, à cause de ses mœurs déréglées et indignes d'un ecclésiastique ». La leçon fut bonne et la conversion sincère. Rentré à Lyon, Roger de Marillat y acheva des études si incomplètes. Pourvu du doyenné, à la démission de son oncle, le 28 avril 1677, malgré son jeune âge, il mourut le 21 mars 1713 (3).

Le coche des Marillat en croisait un autre, à la sortie du village. Le nouvel élève, qui en descendait, accompagné de son père, lieutenant-général, était né, il est vrai, à Moulins en Bourbonnais (4) ; mais sa famille, déjà fort considérée à Lyon dès les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, avait donné à notre ville sept conseillers plusieurs fois réélus et cinq arche-

---

(1) Le voyage coûtait 7 livres 10 sols. L'évêque était alors Mgr Dominique de Ligny.

(2) Le 4 mai 1664, il payait, pour ses deux premiers quartiers, 268 livres 15 sols. Il recevait 6 livres par mois « pour ses récréations ».

(3) PERNETTI : *Tableau de Lyon*, s. l., 1670, in-8°. A la fin se trouve le catalogue de Messieurs les Chanoines de Lyon, que l'on connaît, avec les dates de leurs réceptions.

(4) Le 8 mai 1653.